

Définir la retraite

Geoff Bowlby

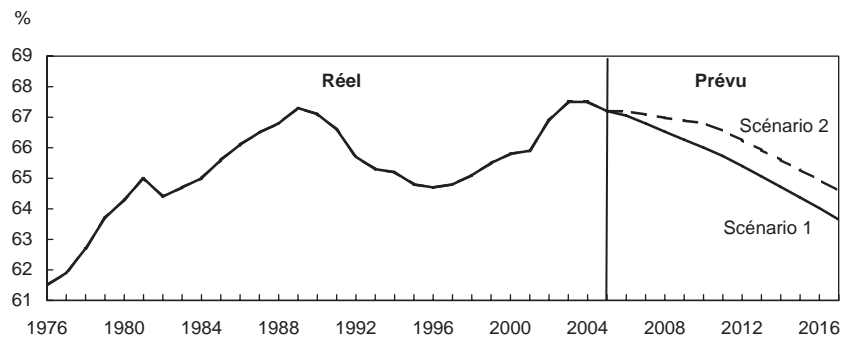
Le présent document a été présenté initialement au Groupe de Paris, une équipe de statisticiens et d'économistes provenant de divers organismes statistiques nationaux du monde entier qui cherchent à améliorer la statistique du travail. Une partie de la septième séance du Groupe de Paris, tenue à Budapest, portait sur la question du vieillissement et des marchés du travail. Le document visait à amorcer un dialogue international sur la mesure de la retraite par les organismes statistiques nationaux.

La population du Canada, qui s'élève actuellement à 32 millions d'habitants, vieillit rapidement. Comme de nombreux autres pays, le Canada a connu un baby-boom dans les 20 années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, puis une période de baisse de fécondité. Tout au long de son histoire, cette génération du baby-boom a profondément marqué la société et l'économie, et s'appête maintenant à transformer la taille et la nature de la main-d'œuvre.

Comme les plus vieux baby-boomers ont eu 60 ans en 2006, on s'attend à ce qu'un nombre considérable de personnes prennent leur retraite au cours des prochaines années. Cette vague inévitable de départs à la retraite changera la nature générale de la société, alors qu'une proportion plus élevée de la population passera du travail à des activités plus caractéristiques de la retraite. Par conséquent, on prévoit une baisse de l'activité sur le marché du travail, ce qui exercera des pressions sur un marché du travail déjà serré (graphique A).

Geoff Bowlby est au service de la Division des comptes et de la statistique de l'environnement. On peut le joindre au 613-951-3325 ou à perspective@statcan.ca.

Graphique A À moins d'un changement de l'activité sur le marché du travail selon l'âge, le taux global baissera de façon soutenue pendant des années



Scénario 1 : Croissance démographique moyenne, activité selon le groupe d'âge constante selon le taux de 2005.

Scénario 2 : Croissance démographique moyenne, activité chez les personnes âgées en hausse au cours des cinq prochaines années, puis constante.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Projections démographiques

Comment la forte hausse des départs à la retraite touchera-t-elle les marchés du travail?

Loin d'être une méthode pointue de prévision de la population active, la discussion qui suit vise à illustrer les répercussions de la sortie des baby-boomers de la population active.

Parce que les gens vieillissent et prennent leur retraite, les taux d'activité des personnes âgées sont beaucoup plus bas que ceux des jeunes. Supposons que les taux d'activité actuels selon le groupe d'âge restent les

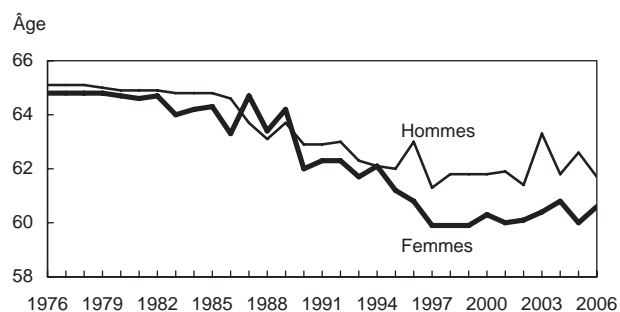
mêmes¹. En vertu de ce scénario simple, le taux d'activité devrait chuter considérablement avec le vieillissement de la population. Des pressions à la baisse s'exercent déjà et devraient continuer à se faire sentir pendant au moins les 25 prochaines années. D'un sommet d'environ 67,5 % en 2004, le taux au Canada pourrait être d'environ 60 % dans 20 ans, toutes choses étant égales par ailleurs.

De tels taux d'activité seraient extrêmement faibles pour le Canada. En fait, ils n'ont jamais été à un niveau aussi bas depuis le début des années 1970, alors que les femmes ont commencé à rejoindre les rangs de la population active en grand nombre et à accroître l'offre de main-d'œuvre.

Il reste à voir si la population vieillissante des baby-boomers réduira d'autant l'offre relative de main-d'œuvre. Diverses raisons pourraient les garder sur le marché du travail plus longtemps que les générations précédentes. En effet, l'Enquête sur la population active a révélé un faible mouvement à la hausse de l'âge de la retraite ces dernières années, un revirement par rapport à la tendance à la baisse à long terme (graphique B). Par ailleurs, les baby-boomers pourraient sortir du marché du travail plus tôt que les retraités qui les ont précédés. Peu importe la situation, la sortie inévitable d'un grand nombre de baby-boomers occupés (plus de 7,5 millions) devrait exercer des pressions à la baisse sur la taille de l'offre de main-d'œuvre.

Quels seront les effets sur les taux de chômage, l'indicateur le plus populaire de l'état du marché du travail? Tout dépendra de la demande de main-d'œuvre, qui est davantage liée à la conjoncture économique globale et à l'évolution technologique qu'à la démographie, ce qui rend la réponse difficile à prédire. Si la demande de main-d'œuvre venait à augmenter, ne serait-ce que légèrement, au cours de cette prochaine ère de contraction de l'offre de main-d'œuvre, les taux de chômage pourraient alors diminuer. Peu importe le scénario de demande de main-d'œuvre éventuel, les chômeurs pourraient profiter des possibilités d'emploi offertes par les milliers de Canadiens qui prendront leur retraite. Le vieillissement de la population devrait par conséquent exercer des pressions à la baisse sur le taux de chômage. D'ailleurs, en 2005, en raison de la contraction de l'offre de main-d'œuvre (en partie attribuable au vieillissement de la main-d'œuvre) et d'une forte hausse de la demande, le taux de chômage a chuté à un niveau record.

Graphique B Après avoir connu une baisse pendant une décennie, l'âge de la retraite semble s'être stabilisé



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Mesure de la retraite

La discussion précédente ne se veut pas une prévision rigoureuse des tendances du marché du travail. Elle vise plutôt à démontrer les répercussions possibles de l'inévitable vague de départs à la retraite. Bien que l'on sache que cette vague aura d'importantes conséquences sur le marché du travail au cours des 20 prochaines années, aucune statistique régulière n'est produite sur la population retraitée.

Diverses raisons expliquent cette absence de statistiques. Le besoin de données sur la retraite n'est devenu pressant que récemment. Ensuite, le concept de retraite est flou, c'est le moins qu'on puisse dire. La retraite peut signifier une chose différente selon la personne, et sa mesure est difficile pour les organismes statistiques nationaux. L'établissement d'une norme internationale aiderait à déterminer quelles données ou gamme de données devraient être produites.

Alors, qu'est-ce que la retraite? La retraite est à la fois un événement et un état de vie. Par exemple, on organise une fête de départ à la retraite pour souligner l'événement. Par la suite, la personne entre dans une nouvelle étape de sa vie.

La mesure de l'événement de la retraite est sans doute moins importante pour les organismes statistiques. Pour la statistique du travail, la mesure des événements de la vie n'est peut-être pas aussi nécessaire que la mesure de l'état d'activité humaine. Par exemple, les estimations du nombre de mises à pied ou de sorties

d'emploi (l'événement) sont moins en demande que les estimations du nombre de chômeurs (l'état qui résulte de l'événement). Par conséquent, toute norme internationale devrait peut-être s'attarder tout d'abord à la définition, puis à la mesure, des personnes qui sont en état de retraite, plutôt que de dénombrer le nombre de retraites qui sont survenues.

En gardant cela à l'esprit, comment les organismes statistiques nationaux pourraient-ils procéder? Tout d'abord, les enquêtes-ménages constitueraient probablement le principal instrument pour déterminer les statistiques sur la retraite, auxquelles viendraient s'ajouter des dossiers administratifs tels que les dossiers de pension et les dossiers fiscaux. Les enquêtes-entreprises peuvent procurer certains renseignements importants sur la préparation des ressources humaines relativement à la retraite ou sur les événements liés à la retraite, mais sont limitées du fait que la majorité de la population retraitée ne travaillera pas.

Difficultés conceptuelles

Une surabondance de définitions existent sur l'état de retraite (Smeeding et Quinn, 1997). Puisque ces définitions peuvent être très générales comme plus précises, le choix de la définition influe de façon notable sur la taille de la population mesurée. Pour certains, la retraite signifie un retrait complet de la population active, alors que pour d'autres, elle suppose que la personne reste partiellement ou même entièrement active sur le marché du travail.

Certaines des complications suscitées par la mesure de la population retraitée proviennent de la myriade de conditions de travail qu'une personne peut avoir connues (tableau). Le concept de retraite s'applique davantage à certains cas qu'à d'autres. Par exemple, une personne qui a quitté un emploi à temps plein à un âge avancé, ne travaille pas et reçoit une pension est incontestablement à la retraite. Mais qu'en est-il d'un agriculteur indépendant qui a réduit ses activités à un âge avancé, mais qui cultive toujours? Il pourrait donc être utile d'examiner divers scénarios semblables.

Un tel exercice permet également de faire ressortir deux faits importants sur la mesure de la population retraitée : les personnes doivent être d'âge avancé, et leur activité antérieure entre en ligne de compte (mais pas toujours).

Pour être plus précis, les personnes plus jeunes ne devraient pas, par définition, être considérées comme étant à la retraite, puisque le concept de retraite est

habituellement réservé aux personnes plus âgées (l'âge exact étant toujours ouvert à discussion). Ensuite, bien que les retraités soient définis d'après leur activité antérieure, leur activité actuelle sur le marché du travail entre également en ligne de compte. Par exemple, un employé qui a travaillé de longues années et qui a cessé de travailler à un âge avancé, sans intention de réintégrer le marché du travail, devrait être considéré comme retraité d'après son activité antérieure sur le marché du travail et la nature de la sortie de ce dernier. Mais qu'arrive-t-il si cette personne est actuellement occupée? Devrait-elle être toujours considérée comme retraitée?

En réalité, de nombreuses personnes ne prennent pas leur retraite du jour au lendemain. Il se produit plutôt une transition, alors que la personne passe d'une activité intense sur le marché du travail à une inactivité relative. À quel point le long de ce gradient une personne doit-elle être considérée comme retraitée? À un stade précoce, elle devrait peut-être être considérée comme semi-retraitée.

Tableau Définitions de la retraite

Personne	Retraitée?
Employé à temps plein pendant une longue période qui a cessé de travailler à un âge avancé et qui ne travaille pas actuellement	Oui
Employé à temps plein pendant une longue période qui a cessé de travailler à un âge avancé et qui occupe maintenant un autre emploi à temps partiel	?
Employé à temps plein pendant une longue période qui travaille maintenant à temps partiel à un âge avancé pour le même employeur	?
Propriétaire d'entreprise indépendant d'âge avancé, dont l'entreprise est maintenant contrôlée par une autre personne ou a été vendue à quelqu'un d'autre	Oui
Propriétaire d'entreprise indépendant non âgé, dont l'entreprise est maintenant contrôlée par une autre personne ou a été vendue à quelqu'un d'autre	Non
Propriétaire d'entreprise indépendant d'âge avancé qui effectue des heures de travail réduites	?
Employé exerçant divers emplois de courte durée qui a cessé de travailler à un âge avancé	?
Personne qui n'a jamais travaillé ou dont le dernier travail a cessé il y a longtemps, personne maintenant d'âge avancé	?

Mesures qu'utilise Statistique Canada

En plus de la complexité à définir les retraités, un autre constat est que l'enquête-ménage comme instrument de mesure comportera toujours des limites. On pourrait par exemple avoir un concept de retraite bien défini, sans jamais pouvoir le mesurer. Par conséquent, il peut être utile d'examiner ce qui a déjà été utilisé.

La définition standard

Selon la définition standard de Statistique Canada, le terme « retraité » désigne une personne de 55 ans ou plus qui n'est pas sur le marché du travail et qui reçoit 50 % ou plus de son revenu total de sources associées à la retraite. Ironiquement, la personne qui a dirigé la recherche pour cette définition, qui a été adoptée à la fin des années 1990, a pris sa retraite depuis. On connaît très peu de choses sur la recherche de fond effectuée pour cette définition.

La définition semble raisonnable et offre peut-être l'avantage d'être une mesure objective qui ne dépend pas de perceptions personnelles. Toutefois, elle comporte une restriction importante : son application dépend de l'utilisation d'enquêtes-ménages qui comprennent à la fois un module sur le travail et un autre sur le revenu. Par conséquent, cette définition ne peut servir que pour deux enquêtes, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et le recensement, ce qui exclut d'importantes enquêtes-ménages telles que l'Enquête sur la population active (EPA).

Si l'EDTR et le recensement peuvent être des outils très importants de recherche sur la retraite, ils peuvent être moins actuels que ce que peuvent demander les utilisateurs éventuels de données sur la retraite. Des statistiques en temps opportun peuvent revêtir une importance croissante si la vague de départs à la retraite provoque de sérieuses pénuries de main-d'œuvre.

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Dans un recueil récent, un article sur la transition à la retraite définit la retraite comme « un état atteint lorsqu'une personne quitte définitivement le marché du travail et touche un revenu associé à la retraite (RPC, RRQ, pensions privées, etc.). On estime qu'une personne atteint l'état de "retraite" lorsqu'elle est restée pendant au moins un an à l'extérieur du marché du travail, touche des revenus associés à la retraite durant cette période et n'est pas retournée sur le marché du travail avant la fin de l'enquête » (Deschênes et Stone, 2006, p. 243).

Tout comme la définition standard, celle-ci est une mesure objective. Elle vise à être utilisée dans le contexte d'une enquête longitudinale, bien que les questions rétrospectives d'une enquête transversale demandant quand la personne a travaillé pour la dernière fois puissent servir à déterminer celles qui ont quitté le marché du travail depuis un an ou plus. Comme pour la définition standard, la définition ci-dessus exige des modules sur le travail et le revenu, et est assujettie aux contraintes de rapidité de l'information.

L'Enquête sociale générale

L'Enquête sociale générale (ESG), une enquête annuelle avec rotation des sujets, a permis de poser une série de questions sur la retraite en 2002. Trois types de répondants ont été classés comme retraités : ceux dont l'activité principale des 12 derniers mois était « à la retraite »; ceux dont l'activité principale était autre chose, mais qui ont répondu par l'affirmative à la question « Avez-vous déjà pris votre retraite? »; et enfin, ceux dont l'activité principale était autre chose et qui ont affirmé n'avoir jamais pris leur retraite, mais qui ont répondu par l'affirmative lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient cessé de travailler pour une raison apparentée à la retraite. Contrairement aux définitions précédentes, celle-ci n'est pas objective, puisqu'elle repose sur la perception personnelle de l'état de retraite.

Statistique Canada a publié récemment certaines recherches utilisant cette définition. Selon l'ESG de 2002, environ 1,8 million de Canadiens ont indiqué avoir pris leur retraite au cours des 10 années ayant précédé l'enquête (Schellenberg et Turcotte, 2005). Ces personnes avaient travaillé dans le passé et étaient âgées de 50 ans ou plus.

Encore une fois, la définition de « retraité » semble raisonnable. Là aussi, la principale limite est la production irrégulière de données. Si le contenu de l'ESG de 2002 se retrouvera en bonne partie dans l'enquête de 2007, la demande croissante d'information sur la population plus âgée peut signifier que d'autres sources possibles de données sur la retraite puissent devoir être explorées.

L'Enquête sur la population active

Il semble naturel qu'une enquête sur la population active mesure la population retraitée, puisque tous les concepts de l'état de retraite sont définis par la situation d'activité passée et présente d'une personne. Toutefois, au Canada, cette mesure n'existe pas. En fait, le questionnaire de l'EPA accorde relativement peu

d'attention à la population plus âgée. Qui plus est, très peu de données sont recueillies sur les inactifs, puisque l'enquête vise à caractériser les personnes occupées et les chômeurs.

Malgré le fait que l'EPA ne puisse mesurer le nombre de personnes retraitées, elle représente la principale source de données sur l'âge moyen et médian de la retraite. Durant l'interview, on demande à tous ceux qui ne travaillent pas quand ils ont travaillé pour la dernière fois. Si la date se situe dans la dernière année, on leur demande alors la principale raison pour laquelle ils ont quitté leur dernier travail ou leur dernière entreprise, ce à quoi ils peuvent répondre « à la retraite ». On présume que le mois et l'année de la retraite correspondent au moment où la personne a cessé de travailler pour la dernière fois. En connaissant cela et l'âge de la personne, il est possible d'estimer un âge de retraite. Ceux qui ont pris leur retraite avant 50 ans sont exclus du calcul (Gower, 1997). Fait intéressant, ces données montrent que l'âge médian de la retraite est passé de 65,0 ans au milieu des années 1970 à 60,6 ans en 1997, temps où le secteur public proposait des encouragements à la retraite anticipée en vue de réduire la masse salariale. Depuis 1997, cet âge a légèrement remonté pour se situer à 61,0 ans en 2005.

Enfin, bien qu'il soit impossible de déterminer le nombre de retraités à l'aide des questions actuelles de l'EPA, une représentation de la population inactive observée peut fournir certaines indications. Ce groupe peut être divisé en divers sous-groupes, dont certains sont plus susceptibles que d'autres d'être à la retraite. Par exemple, des 8 millions d'inactifs en 2005, environ 3,5 millions avaient 65 ans ou plus. Un autre 1,2 million d'entre eux ne voulaient pas de travail du tout et étaient âgés de 55 à 64 ans. Depuis 1997, la totalité de la hausse des inactifs est attribuable à ces deux groupes.

Conclusion

La demande de données sur la retraite augmentera dans un proche avenir, alors que la vague inévitable de départs à la retraite commencera à faire sentir ses effets sur de nombreuses facettes de la vie canadienne, dont la taille de l'offre de main-d'œuvre. Les recommandations qui suivent peuvent donc éclairer la discussion.

- La mesure de l'état de retraite devrait avoir préséance sur celle des événements de retraite.
- Les enquêtes-ménages offrent probablement la meilleure estimation de la population retraitée. Compte tenu de l'utilisation possible des données

sur la retraite pour comprendre les pénuries de main-d'œuvre, ces données devraient être produites rapidement.

- L'état de retraite ne devrait pas nécessairement être synonyme d'inactivité économique. En réalité, la retraite est une progression vers une telle inactivité. Le choix d'une définition de la retraite consiste donc vraiment à décider quand une personne est suffisamment inactive sur le plan économique pour être considérée comme retraitée.
- Les personnes relativement jeunes ne devraient pas être considérées comme retraitées.
- Il y aurait lieu de prévoir d'autres activités en vue de l'élaboration d'une définition standard de la retraite.

Perspective

Note

1 Les groupes d'âge suivants ont été utilisés dans cette analyse : 15 à 19 ans, 20 à 24 ans, 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 à 39 ans, 40 à 44 ans, 45 à 49 ans, 50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans, et 70 ans ou plus.

Documents consultés

DESCHÈNES, Nathalie, et Leroy O. STONE. 2006. « La probabilité d'atteindre l'état de « retraité » : une analyse longitudinale des variations entre hommes et femmes », *Les nouvelles frontières de recherche au sujet de la retraite*, publié sous la direction de Leroy O. Stone, ch. 13, n° 75-511-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, p. 241 à 268, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-511-XIF/0010675-511-XIF.pdf> (consulté le 1^{er} février 2007).

GOWER, Dave. 1997. « L'âge de la retraite et l'estimation statistique », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 2, été, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 13 à 20, <http://www.statcan.ca/francais/studies/75-001/archive/f-pdf/f-9722.pdf> (consulté le 1^{er} février 2007).

SCHELLENBERG, Grant, Martin TURCOTTE et Bali RAM. 2005. « Les préparatifs en prévision de la retraite », *Tendances sociales canadiennes*, n° 78, automne, n° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 9 à 12, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/0020511-008-XIF.pdf> (consulté le 1^{er} février 2007).

SMEEDING, Timothy M., et Joseph F. QUINN. 1997. *Cross-National Patterns of Labor Force Withdrawal*, communication présentée au Fourth International Research Seminar of the Foundation for International Studies on Social Security, du 15 au 17 juin 1997, Sigtona, Suède.